

# BRÈVES ÉCONOMIQUES Maroc

Une publication du SER de Rabat  
8 au 22 septembre 2023

## Le chiffre du mois

**65,9**  
**Md MAD**

Selon l'Office des changes, les transferts de fonds effectués par les Marocains résidants à l'étranger (MRE) se sont établis à 65,9 Md MAD (6,0 Md EUR) sur les sept premiers mois de l'année, soit une hausse de 10% par rapport à la même période en 2022.

L'année précédente avait déjà été marquée par une hausse inédite des transferts (110,7 Md MAD en 2022 soit 10,1 Md EUR, contre 65,0 Md en 2019 soit 5,9 Md EUR). En 2022, la France reste de loin le premier pays d'origine des transferts de la diaspora marocaine (32,2% du total) devant l'Espagne (13,4%) et l'Italie (11,5%).

Pour le Maroc, les transferts de fonds représentent une source importante de devises permettant de (i) réduire le besoin de financement extérieur ; (ii) soutenir la capacité d'épargne et de consommation des ménages domestiques. En cas de chocs, les transferts peuvent jouer un rôle de stabilisateur en particulier lorsque les autres apports de devises (investissements directs à l'étranger, revenus touristiques) ralentissent. Ainsi, la mobilisation de la diaspora marocaine est un paramètre-clé du financement des efforts de reconstruction engagés dans les territoires touchés par le séisme d'Al-Haouz.

# Zoom

## Le Maroc apparaît en mesure de répondre aux deux principaux défis macro-économiques post-séisme : le financement de la reconstruction et le retour rapide à une activité normale

Quelques jours après le séisme, la principale évaluation reprise par les médias - celle de l'agence américaine *United States Geological Survey* (8% du PIB soit 10,0 Md EUR) – doit être considérée avec précaution au vu d'une analyse plus fine des zones touchées: poumons économiques du Royaume intacts, capitales régionales épargnées, absence de perturbation majeure des réseaux et des activités. Il convient de noter que le coût économique du séisme ne doit pas être confondu avec le volume du programme ambitieux de reconstruction (120 Md MAD sur cinq ans soit 10,9 Md EUR) qui combine réponse d'urgence mais aussi développement territorial de long terme des zones touchées qui pâtissaient déjà d'un retard de développement (voir brève ci-dessous).

Ainsi, les conséquences économiques seront réelles mais devraient être circonscrites sectoriellement avec une vigilance particulière sur le tourisme: Marrakech et Agadir sont les deux principales destinations touristiques du pays (61% des nuitées sur le premier semestre 2023) et bénéficiaient pleinement de la forte reprise touristique à l'œuvre depuis le repli observé lors du COVID (-80% de visiteurs en 2020) qui avait fragilisé le tissu local. A ce titre, la décision de maintien des assemblées du FMI et de la Banque mondiale à Marrakech (voir brèves ci-dessous) devrait conforter la résilience de la région.

### Dans ce contexte post-séisme, le Maroc fait face à deux principaux défis économiques qu'il apparaît en mesure de relever.

Premièrement, forte de sa capacité éprouvée à lever des fonds, le Maroc devrait parvenir à financer l'étape de reconstruction sans remise en cause des grands équilibres économiques du pays. Ce financement sera en premier lieu national avec la mise en place, dès le lendemain du séisme, d'un fonds spécial auprès du Trésor et de la banque centrale qui permet de disposer d'une force de frappe conséquente (voir brève ci-dessous). Sur le plan international, les fondamentaux macroéconomiques du Maroc lui permettent d'accéder aussi bien à des financements aux conditions de marché que concessionnels (voir brève ci-dessous sur les programmes FMI).

Secondement, la priorité des autorités marocaines porte aujourd'hui sur la reprise au plus vite d'une activité économique normale. L'incitation des opérateurs à une reprise immédiate est d'ailleurs érigée – avec la reconstruction et la prise en charge des populations vulnérables – comme une priorité du fonds spécial. Dans la quasi-totalité des secteurs, l'absence de destructions majeures sur les réseaux devrait permettre un rebond rapide avec une attention sur les flux touristiques cruciaux pour le PIB et les équilibres extérieurs du pays (8,6 Md EUR de devises en 2022).

# Activités macroéconomiques & financières

## Soutien budgétaire aux zones sinistrées par le séisme d'Al- Haouz du 8 septembre

### *Création d'un fonds spécial pour faciliter le financement du programme d'urgence et des efforts de reconstruction*

Par décret en date du 10 septembre 2023, le gouvernement a créé un « fonds spécial pour la gestion des effets du tremblement de terre dans le Royaume du Maroc » placé auprès du Trésor et de la Bank Al-Maghrib (i.e. la banque centrale). Il a pour vocation de centraliser les dons de particuliers et d'organismes privés ou publics, qu'ils soient nationaux ou internationaux. Depuis son lancement, plusieurs entreprises (y compris françaises), associations et institutions se sont mobilisées portant le total collecté à plus de 7 Md MAD, d'après les annonces rendues publiques. La mécanique est identique à celle mise en place pour la gestion du COVID qui avait permis de recueillir 34,7 Md MAD en 2020 (soit 3,2 Md EUR).

Le fonds permettra de financer les dépenses du programme d'urgence pour la réhabilitation et la reconstruction des zones sinistrées, ainsi que la prise en charge des personnes en situation de détresse (notamment, les personnes vulnérables et les orphelins). D'autres opérations financières couvertes par le fonds serviront à la prise en charge des personnes sans-abri, la reprise de l'activité économique et la constitution de réserves et de stocks de première nécessité dans chaque région du Maroc en cas de catastrophes naturelles.

### *Logements sinistrés : le programme d'urgence adopté par la Commission interministérielle*

En présence du Roi Mohammed VI, la Commission interministérielle a adopté, le 14 septembre dernier, un programme d'urgence pour le relogement des sinistrés et la prise en charge des catégories les plus affectées. Il portera sur 50 000 logements totalement ou partiellement détruits dans les cinq provinces les plus affectées par le séisme. Dans ce cadre, l'Etat s'est engagé à verser une aide d'urgence de 30 000 MAD (2 700 EUR) par ménage, ainsi qu'une aide directe de 140 000 MAD (12 750 EUR) pour chaque logement détruit ou 80 000 MAD (7 300 EUR) pour couvrir les travaux de réhabilitation des logements endommagés.

Par communiqué, le Roi Mohammed VI a notamment insisté sur la nécessité que l'opération de reconstruction soit (i) menée sur la base d'un cahier des charges respectant le patrimoine de la région ; (ii) intégrée dans un programme visant à renforcer les infrastructures et la qualité des services publics des provinces touchées.

Sur ce dernier point, une réunion présidée par le Roi, ce mercredi 20 septembre, est venue préciser les orientations du programme de reconstruction. Celui-ci couvrira les six provinces affectées par le séisme – Marrakech, Chichaoua, Al Haouz, Taroudant, Azilal et Ouarzazate – pour un montant prévisionnel de 120 Md MAD sur cinq ans (soit 10,9 Md EUR).

Outre la reconstruction des logements sinistrés, le programme a pour vocation de renforcer le développement socio-économique de ces territoires. Plusieurs sources de financement seront mobilisées : budget de l'Etat, collectivités territoriales, Fonds spécial, dons et coopération internationale.

## **Le FMI et le groupe Banque mondiale annoncent officiellement le maintien de leurs assemblées annuelles à Marrakech**

La ministre marocaine de l'Economie et des finances, Mme Nadia Fettah, la directrice générale du Fonds Monétaire International (FMI), Mme Kristalina Georgieva, et le président du groupe Banque mondiale (BM), M. Ajay Banga, ont officiellement annoncé le maintien des assemblées annuelles FMI/BM telles qu'initialement prévues du 9 au 15 octobre à Marrakech. Cette décision, qui correspondait au souhait des autorités marocaines, a été actée à l'issue d'une évaluation approfondie sur la capacité de Marrakech à accueillir ces assemblées sans perturber les activités essentielles de secours et de reconstruction dans une région touchée par un séisme de magnitude 7 sur l'échelle de Richter le 8 septembre dernier et en assurant la sécurité des participants. Les organisateurs se sont d'ailleurs engagés à adapter la teneur de l'évènement aux circonstances. Premières assemblées BM/FMI organisées sur le continent africain depuis 50 ans, l'évènement sera l'occasion autant de marquer le soutien de la communauté financière internationale au Royaume dans un contexte post-séisme que de favoriser un retour rapide à une activité économique normale dans la région notamment d'un point de vue touristique (15 à 20 000 visiteurs attendus).

## **Le Maroc et le FMI s'accordent sur le recours du pays à la Facilité pour la Résilience et la Durabilité pour un montant de 1,3 Md USD**

Le conseil d'administration du FMI du 28 septembre examinera officiellement le recours du Maroc à la Facilité pour la Résilience et la Durabilité (FRD) pour un montant de 1,3 Md USD. Cette facilité offre des financements concessionnels pour renforcer la résilience au changement climatique des pays bénéficiaires. Faisant suite à l'octroi en avril 2023 d'une Ligne de Crédit Modulable (LCM) du FMI avec un plafond de 5 Md USD (programme jusque-là réservé à des pays au niveau de développement plus élevé comme la Pologne ou le Mexique), le recours à la FRD confirme la lecture très positive par les services du FMI des fondamentaux macroéconomiques du Royaume (en particulier de la soutenabilité de son endettement).

En outre, le programme a vocation à répondre au principal défi macro-économique du Royaume pour les prochaines années à savoir le financement de sa transition écologique : en effet, la Banque mondiale estime que la mise en œuvre de la contribution déterminée au niveau national (CDN) du Maroc requiert un volume de financements de 78,8 Md USD sur la période 2020-2030 soit 7,2 Md USD en moyenne par an (ou 5,2 % du PIB).

Enfin, si la Facilité en discussion depuis plusieurs mois n'a pas vocation à financer une réponse d'urgence, elle conforte la capacité des autorités marocaines à lever des fonds domestiques et internationaux pour financer leur stratégie ambitieuse de reconstruction post-séisme.

## Troisième édition de la conférence annuelle du réseau de recherche des banques centrales de la région MENA sur le thème de l'emploi

[La conférence annuelle du réseau de recherche des banques centrales de la région MENA](#) s'est tenue, ces 14 et 15 septembre à Rabat, en présence du gouverneur de la Bank Al-Maghrib, M. Abdellatif Jouahri, du ministre de l'Inclusion économique, de la petite entreprise, de l'emploi et des compétences, M. Younes Sekkouri, ainsi que du vice-président de la Banque mondiale pour la région MENA, M. Ferid Belhaj.

Les travaux de la conférence ont porté sur le marché du travail, qui se caractérise dans la région MENA par de fortes dynamiques d'exclusion : le taux de chômage est deux fois plus élevé que la moyenne mondiale (10,4% contre 5,8%) et touche sensiblement les jeunes (25%) et les femmes dont le taux de participation au marché de l'emploi demeure faible (20% contre 50% en moyenne à l'échelle mondiale).

A cette occasion, le gouverneur de la banque centrale a souligné la difficulté croissante pour les pouvoirs publics d'appréhender le marché du travail et les politiques de l'emploi, compte-tenu des nouveaux défis posés notamment par (i) le changement climatique (l'agriculture concentrant 1/3 de la main d'œuvre au Maroc en 2021); (ii) la montée du souverainisme économique et la reconfiguration des chaînes de valeurs engendrant une redistribution de l'emploi au niveau mondial.

Pour sa part, M. Younes Sekkouri a rappelé la volonté politique de réformer le marché du travail : d'abord, en engageant des réformes structurelles telles que celles du Code du travail, du droit de grève et de la nouvelle Charte de l'investissement ; puis, par le développement de stratégies sectorielles ciblant les personnes vulnérables comme le programme « Awrach » (103 599 bénéficiaires en 2022) destiné aux personnes ayant perdu leur emploi en raison de la pandémie de la Covid-19 ou celles n'ayant jamais accédé à un emploi permanent.

## Les orientations du projet de loi de finances 2024

Dans son [rapport d'exécution budgétaire et de cadrage économique au titre du PLF 2024](#), le ministère de l'Economie et des finances a présenté les principaux objectifs économiques et sociaux poursuivis par le Maroc, parmi lesquels :

- **La réduction de l'inflation à 3,4% en 2024, puis 2% à partir de 2025.** Pour cela, le Gouvernement envisage de soutenir les chaînes de production agricole par le déploiement de la stratégie « Génération Green » (110 Md MAD soit 10,0 Md EUR) et du programme national pour l'approvisionnement en eau potable et l'irrigation (143 Md MAD sur la période 2020-2027 soit 13,0 Md EUR) ;

- **La poursuite des réformes structurelles visant la protection sociale et la santé.** Le nouveau programme d'allocations familiales devrait ainsi être opérationnel d'ici la fin de l'année 2023. Concernant la santé, la construction et la réhabilitation d'établissements médicaux seront poursuivies et la création des groupements sanitaires territoriaux (GST) sera mise en œuvre ;
- **La réduction du déficit budgétaire à 4% en 2024, contre 4,5% en 2023.** L'enjeu est de réduire les dépenses de personnel et de fonctionnement, tout en poursuivant la mise en œuvre de la loi-cadre relative à la réforme fiscale, en particulier les volets TVA et intégration du secteur informel.

*NB : les prévisions macroéconomiques ne prennent pas en compte les effets directs et indirects du séisme de la province d'Al-Haouz. Les mesures seront analysées par le service économique régional dans les semaines à venir.*

## Industries, services, agriculture

### Le secteur du tourisme dans l'incertitude après le séisme

Les régions affectées par le séisme, à savoir celles de Marrakech-Safi et Souss-Massa, jouent un rôle moteur pour le tourisme marocain, les villes d'Agadir et Marrakech représentant 61% des nuitées sur le premier semestre 2023.

Alors que le secteur affichait de solides performances avant le séisme (hausse des nuitées de 80% à Agadir sur le premier semestre 2023 par rapport à 2022 et +115% à Marrakech), les observateurs craignent un ralentissement de l'activité touristique, qui demeure fragilisée par la crise de la Covid-19.

Dans ce contexte, l'Office national du tourisme marocain (ONMT) a lancé une campagne de mobilisation, en partenariat avec la Confédération nationale du tourisme et les Conseils régionaux du tourisme, pour témoigner de la continuité des activités sur l'ensemble du territoire et assurer que les dégâts constatés restent circonscrits à certains établissements touristiques du Haut-Atlas. Le maintien des assemblées annuelles du FMI et de la Banque Mondiale ainsi que les premiers retours du terrain laissent toutefois augurer des perturbations limitées.

### Infrastructures : appel d'offres pour la réalisation des études de faisabilité de la ligne 1 du BHNS de Tanger

L'Agence pour la promotion et le développement du Nord (APDN) a lancé un [appel d'offres](#) pour l'élaboration du schéma directeur des lignes de transports collectifs en site propre de Tanger et la réalisation des études de faisabilité de la première ligne de bus à haut niveau de service (BHNS) de la ville. Cette ligne d'environ 21 kilomètres reliera le CHU Mohammed VI à Tanja El Balia. Les études devront arrêter le tracé définitif de la ligne et

déterminer l'investissement nécessaire pour le tronçon prioritaire et les extensions envisagées.

Une enveloppe de 12 M MAD (environ 1,1 M EUR) est consacrée au financement de ces études. L'ouverture des plis est prévue le 20 octobre 2023.

## **Présence économique française : l'entreprise Cotelec ouvre une filiale au Maroc**

Le distributeur français de composants électroniques pour l'industrie a officialisé son implantation au Maroc par l'ouverture d'une filiale dans la zone franche de Tanger, Cotelec MBS Maroc. Cette ouverture vise à desservir le marché marocain et celui des pays voisins. Dans cette zone, Cotelec fournira en particulier les pièces, l'assistance et le support technique à l'installation d'équipements industriels de pointe.

## **Tomates marocaines : nouveau record à l'export en 2023**

Pour cette campagne 2022-2023, 716 700 tonnes de tomates marocaines ont été exportées vers les marchés étrangers, générant près de 990 M USD de revenus. En cinq ans, le volume des exportations de tomates du Maroc a augmenté de plus de 25%, et en une décennie, le pays a affiché les taux de croissance les plus rapides parmi les plus grands exportateurs de ce légume. La tomate représente environ un tiers de la structure globale des exportations marocaines de fruits et légumes au cours de la campagne de 2022-2023.

Au premier trimestre 2023, un tiers des tomates vendues dans l'UE étaient importées du Maroc. Si le marché français est classé en tête des marchés importateurs de la tomate marocaine, cette dernière est désormais fortement présente au Royaume-Uni, aux Pays-Bas, au Danemark, en Belgique et en Autriche.



## Indicateurs macroéconomiques 2023

|                                  | Taux de croissance du PIB réel | Taux d'inflation | Taux de chômage | Déficit courant | Déficit budgétaire | Dette du Trésor      |
|----------------------------------|--------------------------------|------------------|-----------------|-----------------|--------------------|----------------------|
| Banque Mondiale (2/23)           | 3,1 %                          | 4 %              | -               | 3,7 %           | 4,6 %              | 69 % (PIB base 2014) |
| FMI (1/23)                       | 3 %                            | 4,1 %            | 10,7 %          | 3,8 %           | 4,9 %              | 69 % (PIB base 2007) |
| Bank Al-Maghrib (6/23)           | 2,4 %                          | 6,2 %            | -               | 2,5 %           | 5 %                | -                    |
| Haut-Commissariat au Plan (7/23) | 3,3 %                          | 2,8 %            | -               | -               | 4,8 %              | 72 % (PIB base 2014) |

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

[www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)

Responsable de la publication : Vincent Toussaint

[vincent.toussaint@dgtresor.gouv.fr](mailto:vincent.toussaint@dgtresor.gouv.fr)

Rédaction : SER de Rabat

Abonnez-vous : [dehbia.salah@dgtresor.gouv.fr](mailto:dehbia.salah@dgtresor.gouv.fr)